



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2025

SERVICE DES FINANCES

2025DEL37_ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS DE LA C2A

Le 15 septembre 2025 à 19h30 le conseil municipal de la commune de Saint-Juéry légalement convoqué le 9 septembre 2025, s'est réuni en salle du conseil municipal sous la présidence de David DONNEZ le Maire.

Nombre de membres :

- En exercice : 29
- Présents : 22
- Votants : 25

Secrétaire de séance : Dalila GHODBANE

Membres Présents :

David DONNEZ, Didier BUONGIORNO, Martine LASSERRE, Thierry CAYRE, Corinne PAWLACZYK, Patrick CENTELLES, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Jean-Marc SOULAGES, Dalila GHODBANE, Bernard BENEZECH, Benoît JALBY, Nathalie COUVREUR, Patricia RAINESON, Laurence GAVALDA, Béatrice FARIZON, Michel SALOMON, Murielle COUPLET, Vincent MARTY, Georges MASSON, Patrick SIRVEN, Patrick GARNIER, Patrick MARIE

Membres excusés qui ont donné pouvoir :

Monsieur Camille DEMAZURE pouvoir à monsieur Jean-Marc SOULAGES

Madame Emilie DELPOUX pouvoir à madame Martine LASSERRE

Madame Marie-Christine VABRE pouvoir à Laurence GAVALDA

Membre(s) absent(s) :

Béatrice ALAUX, Christophe TAUZIN, Marjorie MILIN, Isabelle BETTINI

Le quorum est atteint.

Vu le code général des collectivités,

Par délibération du 10 février 2022, le conseil communautaire de la communauté d'agglomération de l'Albigeois a approuvé l'attribution de fonds de concours d'investissement aux communes de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

La commune de Saint Juéry a sollicité à la communauté d'agglomération de l'Albigeois pour deux fonds de concours :

- le premier concernant les divers travaux d'acquisition – d'investissement – budget primitif 2025 : restauration tableaux, local stockage pêcheurs (Avalats), Lo Capial remplacement menuiseries, installation sanisettes, étude et création local pétanque Albaret, éclairage salle Albaret LED, éclairage extérieur+intérieur boulodrome LED, raccordement électrique des OAP, arrosage intégré terrain Albaret, remplacement John Deere 4310+broyeur, tracteur tondeuse frontale, mise en place d'un dispositif d'alerte PPMS dans les écoles, réfection allées du cimetières. Le fonds de concours s'élève à 290 762 €.

- le second fonds de concours d'un montant de 127 223,90 € pour financer les projets suivants : installation climatisation Espace Victor Hugo FRANCAS, travaux de proximité sur les bâtiments (LED), étude et appel d'offre cour d'école maternelle Marie Curie et local pêcheurs, vitrification de trois salles de classe et dortoir maternelle Marie Curie, sol salle psychomotricité maternelle Marie Curie, sautoir en hauteur et aire de lancer Stade de l'Albaret, équipements services techniques (bancs, compresseur, rénovation matériel roulant ...), équipements crèches, vidéoprotection et réfection des allées du cimetière.

Après examen du dossier déposé et des crédits disponibles sur l'enveloppe de fonds de concours 2022-2025 pour la commune de Saint Juré, les demandes de fonds de concours pour les divers travaux d'acquisition – d'investissement – budget primitif 2025 : restauration tableaux, local stockage pêcheurs (Avalats), Lo Capial remplacement menuiseries, installation sanisettes, étude et création local pétanque Albaret, éclairage salle Albaret LED, éclairage extérieur+intérieur boulodrome LED, raccordement électrique des OAP, arrosage intégré terrain Albaret, remplacement John Deere 4310+broyeur, tracteur tondeuse frontale, mise en place d'un dispositif d'alerte PPMS dans les écoles, réfection allées du cimetière,

L'installation climatisation Espace Victor Hugo FRANCAS, travaux de proximité sur les bâtiments (LED), étude et appel d'offre cour d'école maternelle Marie Curie et local pêcheur, vitrification de trois salles de classe et dortoir maternelle Marie Curie, sol salle psychomotricité maternelle Marie Curie, sautoir en hauteur et aire de lancer au stade de l'Albaret, équipements services techniques (bancs, compresseur, rénovation matériel roulant ...), équipements crèches, vidéoprotection et réfection des allées du cimetière.

Les fonds de concours s'élèvent à 290 762 € et 127 223,90 €, objet de la présente délibération sont déclarés recevables.

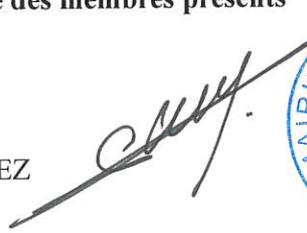
LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

- **APPROUVE** les demandes des fonds de concours concernant les divers travaux d'acquisition – d'investissement – budget primitif 2025 : restauration tableaux, local stockage pêcheurs (Avalats), Lo Capial remplacement menuiseries, installation sanisettes, étude et création local pétanque Albaret, éclairage salle Albaret LED, éclairage extérieur+intérieur boulodrome LED, raccordement électrique des OAP, arrosage intégré terrain Albaret, remplacement John Deere 4310+broyeur, tracteur tondeuse frontale, mise en place d'un dispositif d'alerte PPMS dans les écoles, réfection allées du cimetière.
- L'installation climatisation Espace Victor Hugo FRANCAS, travaux de proximité sur les bâtiments (LED), étude et appel d'offre cour d'école maternelle Marie Curie et local pêcheur, vitrification de trois salles de classe et dortoir maternelle Marie Curie, sol salle psychomotricité maternelle Marie Curie, sautoir en hauteur et aire de lancer Stade de l'Albaret, équipements services techniques (bancs, compresseur, rénovation matériel roulant ...), équipements crèches, vidéoprotection et réfection des allées du cimetière.
- Les fonds de concours s'élèvent à 290 762 € et 127 223,90 €.
- **AUTORISE** monsieur le maire à signer la présente délibération.

A l'unanimité des membres présents

Le maire,

David DONNEZ




Le secrétaire de séance

Dalila GHODBANE



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr